
 DURÉE
36 heures

 DATES
du 20 au 22 septembre 2018
et 12-13 avril 2019

 LIEU
Seix (Ariège)

 NOMBRE DE
PARTICIPANTS
15 stagiaires

 TARIF SUR
DEMANDE

WWW.FORMATIONEPGV.COM

PRÉ-REQUIS

- Être licencié à la FFEPGV
- Avoir plus de 18 ans
- Pratiquer régulièrement la randonnée pédestre ou l'activité marche
- Être titulaire du PSC1
- Certificat médical de non contre-indication

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation d'accompagnateur de randonnée de niveau 1 permet d'encadrer des randonnées pédestres sur chemins répertoriés et sentiers balisés.

OBJECTIFS

- Connaissance et appréhension du milieu défini par le niveau 1 de randonnée
- Connaître les moyens de déplacement spécifiques à l'environnement (Niveau 1)
- Conduite d'un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 1 de randonnée
- Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs – structures déconcentrées)

CONTENUS

- Lecture du milieu naturel à travers l'identification et la prise de repères spécifiques
- Adéquation entre la légende de la carte et le relief terrain (notions de base)
- Observation et prise en compte des éléments climatiques
- Choix et utilisation du matériel adapté au type de randonnées et aux facteurs environnementaux (climat – durée – etc.)
- Reconnaissance de parcours en prenant appui sur les indicateurs de distances, de temps, de dénivelés, etc.
- Élaboration des feuilles de route
- Étude de cas concrets pour établir des principes sécuritaires

DÉROULÉ DE LA FORMATION

36h
de formation

29h
formation

Encadrement d'au moins
2 randonnées

7h
retour
d'alternance